



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

justice : publications

Question écrite n° 74543

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'information parue dans le « Rapport 2001 au Parlement sur l'application de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française », selon laquelle au ministère de la justice, les campagnes d'information et les publications sont conçues et réalisées uniquement en langue française. Une étude a été lancée au sein du service de l'information et de la communication pour l'édition en anglais, dans un premier temps, de certaines publications du ministère susceptibles de rencontrer l'intérêt des résidents étrangers en France. Il lui demande où en est à ce jour la réalisation de cette étude et aimerait savoir si des documents d'information en langue étrangère ont été récemment édités au ministère de la justice, à combien d'exemplaires l'ont-ils été et à qui ils ont été distribués.

Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'une procédure d'appel d'offres a été lancée à la fin de l'année 2001 pour réaliser un audit des brochures destinées à l'information du public éditées par le ministère de la justice. Conformément au code des marchés publics, cette procédure a donné lieu à la sélection de l'institut CSA pour mener à bien cet audit. Parmi les prestations demandées à la société figure l'état des besoins du public en matière d'information éditée en langue étrangère. Cet audit a débuté courant mars et les résultats en seront connus à la fin du 1er semestre 2002. Au vu des résultats de cette étude et notamment d'un bilan de l'état des besoins de traduction en langues étrangères, une programmation éditoriale sera établie.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74543

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2002, page 1640

Réponse publiée le : 29 avril 2002, page 2234